



## Pages 2 - 5

### développement économique

- ▶ l'actualité des parcs
- ▶ les aides aux projets

## Pages 6

### aménagement de l'espace

- ▶ les berges de l'Orne
- ▶ les ronds-points

## Pages 7 - 11

### environnement

- ▶ sensibilisation au tri sélectif
- ▶ le plan Paysage
- ▶ les pelouses calcaires

## Pages 12 - 13

### habitat

- ▶ opération ravalement de façades

## Pages 14 - 15

### pour vous, avec la CCPOM

- ▶ à la découverte du CLLAJ

## Pages 16 - 17

### en passant par...

- ▶ Pierrevillers

## Page 18

### communication

- ▶ nouveauté internet : le haut débit
- ▶ la convention avec la Poste
- ▶ le Service d'Instruction et d'Autorisation d'Urbanisme

## Pages 19 - 20

### grand angle sur...

- ▶ au programme : l'Espace Culturel de Rombas, quelques manifestations communales et le Galaxie

## Editorial

# Bilans et ambitions



2006 aura été une année charnière dans l'activité de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle : mise en place des autorisations d'urbanisme avec environ 950 dossiers traités ; achèvement des travaux du Fil Bleu de l'Orne ; mise en service de deux nouvelles déchetteries répondant aux normes environnementales les plus sévères ; passage à l'incinération de nos ordures ménagères pour répondre aux exigences du plan départemental d'élimination des déchets, opération ravalement de façades avec plus de 200 dossiers examinés et surtout

concrétisation de tous les projets prévus sur le parc d'activités Belle Fontaine à Clouange-Rosselange-Rombas.

En longeant ce parc d'activités, vous pouvez apercevoir les engins de terrassement qui réalisent les voiries et le bassin pour recueillir les eaux pluviales, les plate-formes pour les parkings et bâtiments commerciaux. Dès l'automne 2007, les commerces du parc Belle Fontaine à Clouange-Rosselange-Rombas accueilleront les clients dans des conditions optimum pour leur activité commerciale.

Cette dynamique commerciale doit être le reflet de notre attractivité en termes économique et d'aménagement de l'espace du Pays Orne Moselle puisque des décideurs économiques ont choisi de nous accompagner et d'investir dans nos parcs d'activités. Ce sont des signes positifs pour l'avenir et pour la réalisation de nos ambitions.



Le Président  
Lionel FOURNIER

# développement économique



## Parc d'activités

# Belle Fontaine

**E**n longeant le CD 47 qui relie Clouange à Moyeuve Grande, les engins de travaux publics (bulldozers, pelles mécaniques, camions et tracteurs) transforment la plaine dite de Clouange en un vaste chantier. Il s'agit d'aménager l'espace réservé aux commerces du parc d'activités Belle Fontaine. La CCPOM a entrepris les travaux de voirie, la réalisation des réseaux et du bassin de rétention des eaux

pluviales pour un montant de 2 281 000 euros hors taxes. La plate forme est quant à elle réalisée par la société qui porte la construction du Super U de 2200 m<sup>2</sup> de vente.



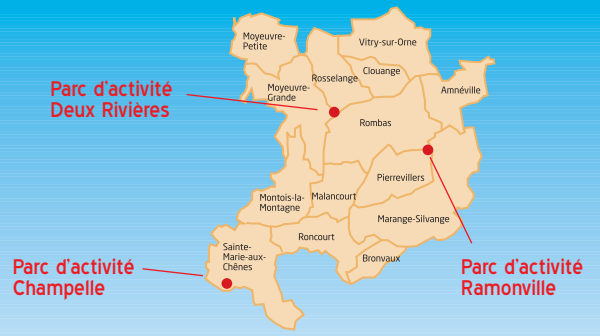
L'ouverture du nouveau Super U est prévue pour l'été 2007. D'autres enseignes viendront compléter l'offre commerciale : Chausséa, Défi Mode, magasins d'équipement de la personne, Point Vert pour le jardinage, Trafic, un magasin offrant des articles non alimentaires pour l'équipement de la maison, un garage aux 2 chevrons Citroën. D'autres parcelles accueilleront Sécuritech, AVS Carrelage, Le Liseret Vert.

Il reste encore 2 hectares à commercialiser. D'autres projets sont d'ores et déjà à l'étude. L'objectif est que, pour fin 2007, tous des terrains du parc d'activités Belle Fontaine soient occupés.

Mais l'ampleur de ces travaux ne doit pas faire oublier toute l'activité artisanale créée depuis 2002 sur le secteur de Rosselange. Certains bâtiments font déjà partie du paysage comme la Soled, Le Fournil de la Vallée de l'Orne, Siligom Pays d'Orne Pneus et plus récemment Westfalen, sans oublier le premier bâtiment construit par la communauté, propriété maintenant de JMJ Serrurerie et Solsi-Tec.







## Parc d'activités Champelle

2 776 000 € hors taxes. C'est le montant investi par la CCPOM pour réaliser les travaux de voiries, le bassin de rétention et l'installation des réseaux. La proximité de l'autoroute A4 et de l'usine SOVAB de Batilly sont les atouts majeurs de ce parc d'activités.

## Parc d'activités Deux Rivières

Courant 2007, le bâtiment situé à l'entrée du Parc d'Activité Deux Rivières va être démolé pour laisser place à un magasin à l'enseigne LIDL. Des projets d'aménagement des terrains situés sur Rosselange sont à l'étude et des travaux d'améliorations de l'éclairage public seront réalisés courant 2007.



## Zone d'Aménagement Concerté de Ramonville

La procédure de ZAC suit son cours. Ce vaste territoire de 74 hectares situé sur les communes de Rombas, Pierrevillers et Marange-Silvange sera aménagé en même temps que la réalisation de la VR 52.



◀ ***Vue générale  
de l'emplacement  
de la ZAC de Ramonville***

***Moselle développement  
[www.imatec-photo.com](http://www.imatec-photo.com)***



Si vous disposez d'un local commercial ou artisanal à louer sur le territoire intercommunal ou que vous en cherchez un,

faites-vous connaître  
à la CCPOM !

La CCPOM vous aide à trouver l'offre ou la demande qui vous correspond.

CCPOM - 34 Grand'Rue 57120 Rombas  
tél. : 03 87 58 32 32  
fax. : 03 87 67 59 48  
ccpom@ccpom.fr

## Aides aux projets d'investissements économiques en Moselle

### Dossiers AMICAPE

Vous êtes immatriculés au Registre des Métiers ou au RCS de Moselle, vous avez un projet d'investissement en biens d'équipements productifs, matériel informatique, achats d'engins de chantier ou de véhicules utilitaires neufs, aménagements de locaux d'activités, venez retirer un dossier au siège de la CCPOM. Vous pouvez obtenir une aide du Conseil Général de Moselle sous forme de subvention allant jusqu'à 20% du montant de l'investissement.



### A.I.D.E.

Artisans, commerçants, professions libérales, entrepreneurs, vous devez faire face à un surcroît de travail, des remplacements, d'éventuelles embauches, des tâches occasionnelles ?

N'hésitez pas à contacter l'Association Intermédiaire pour les Demandeurs d'Emploi (A.I.D.E.) qui répondra à vos soucis de personnel dans les domaines suivants :

- ▶ entretien de locaux
- ▶ manutention-déménagement
- ▶ entretien des espaces verts
- ▶ menus travaux d'intérieur
- ▶ aide administrative
- ▶ vente...

Notre procédé consiste à analyser les besoins, présenter les candidats et prendre en charge toutes les formalités administratives.

Nos avantages :

- ▶ souplesse des contrats de travail
- ▶ mise à disposition rapide et de proximité
- ▶ suivi professionnel
- ▶ mise à disposition à moindre coût.

4A, rue des Jardins, BP23, 57303 Mondelange cedex  
aide.mondelange@wanadoo.fr - Tél. : 03 87 70 11 12

## Aides aux créateurs d'entreprises

### Permanences d'Homégal

Vous avez en projet de créer votre propre activité ou entreprise, ou simplement de reprendre une affaire existante, sollicitez HOMEGAL. Cette association vous aidera gratuitement à monter votre projet, vous conseillera pour les financements et aides possibles et vous accompagnera durant les premières années. N'hésitez pas à vous rendre aux permanences.

### Prochaines permanences d'HOMEGAL

#### Février 2007

2 février : Sainte-Marie	16 février : Amnéville
6 février : Froidcul	20 février : Froidcul
9 février : Rombas	23 février : Marange-Silvange
13 février : Froidcul	27 février : Froidcul

#### Mars 2007

2 mars : Sainte-Marie	16 mars : Amnéville
8 mars : Froidcul	20 mars : Froidcul
9 mars : Rombas	23 mars : Marange-Silvange
13 mars : Froidcul	27 mars : Froidcul
	30 mars : Sainte-Marie

#### Avril 2007

3 avril : Froidcul	
10 avril : Froidcul	20 avril : Amnéville
13 avril : Rombas	24 avril : Froidcul
17 avril : Froidcul	27 avril : Marange-Silvange

#### Mai 2007

4 mai : Sainte-Marie	22 mai : Froidcul
11 mai : Rombas	25 mai : Marange-Silvange
15 mai : Froidcul	29 mai : Froidcul

#### Juin 2007

1 <sup>er</sup> juin : Amnéville	12 juin : Froidcul
5 juin : Froidcul	15 juin : Rombas
8 juin : Sainte-Marie	19 juin : Froidcul

Les permanences se tiennent le matin de 9h à 12h, sauf à Froidcul où elles ont lieu l'après-midi de 14h à 17h.

### Lieux des permanences

Moyeuvre-Grande, Froidcul :  
Antenne Homégal (tél. : 03 87 67 42 72)  
3 rue Marx Engels à Rombas :  
Carrefour de l'emploi  
Marange-Silvange : Maison de l'emploi  
Amnéville : Maison de l'emploi  
Sainte-Marie-aux-Chênes : mairie

Pour contacter HOMEGAL : 03 82 47 11 00

# aménagement de l'espace

## Le fil bleu des berges de l'Orne

Cette promenade des Berges de l'Orne, longue de 23 km est pratiquement terminée. Reliant Rombas à Moineville, le long ruban de béton, large de 2m50 est très fréquenté. Rappelons que c'est une promenade qui doit permettre à chacun de s'adonner à la marche, au jogging, au roller et au vélo, dans un esprit de convivialité réciproque et dans le cadre d'une cohabitation sereine. La mise en lumière et la signalétique sont en cours d'installation et notons, pour cette opération, la coopération exemplaire des



*Des berges de l'Orne très fréquentées*



*Le traçage du ruban de béton...*

deux communautés de communes Pays de l'Orne (Meurthe et Moselle) et Pays Orne Moselle, en étroite liaison avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL). Rappelons le coût de l'ensemble de cet

aménagement : plus de 7,5 millions d'euros avec des financements de l'Europe, de la Région Lorraine, des Départements de Moselle et de Meurthe et Moselle, d'EPF Lorraine et des deux Communautés de Communes.

## Accompagnement paysagé des axes structurant et des entrées de villes

Différents ronds-points ont été aménagés par la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle aux abords du parc d'activité Belle Fontaine, sur la RD9 à Clouange, Rosselange, et Moyeuve-Grande à l'entrée du parc d'activité Deux Rivières et sur la VR 52 à Vitry-sur-Orne. A venir... des aménagements sur les communes d'Amnéville, de Marange-Silvange, de Montois-la-Montagne, de Rombas et de Sainte-Marie-aux-Chênes. Ces ronds-points sont mis en valeur par les œuvres de Dany Mellinger.

▼ **Rond-point sur la RD9 à Clouange**  
« Eau de pluie, eau de source et eau de rivière »  
ou la nécessité de préserver cette ressource.



▼ **Rond-point sur le parc d'activité à Belle Fontaine**  
« le défi » le défi de ces trois personnages de se rencontrer et d'échanger.



▼ **Rond-point sur la RD9 à Rosselange**  
« Gestuel métal » en hommage au passé sidérurgique et à l'évolution des techniques.



# environnement



## Un, deux, trois, trions

Dans le cadre des RECYCLADES 2006 organisées pendant la semaine du développement durable du 29/05 au 03/06/2006, la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle a décidé d'effectuer des animations dans les écoles primaires.

"Un, deux, trois... trions" est une animation ludique, réalisée à l'aide d'un tapis de tri de 1,60 x 0,60 mètres reproduisant en miniature celui d'un centre de tri.



### Ce jeu permet de :

- ▶ montrer aux participants qu'un tri bien fait à la maison facilite le travail des rippeurs (personnel triant le contenu de la caisse jaune au camion de collecte) et des centres de tri,
- ▶ les aider à mieux identifier les emballages recyclables,
- ▶ expliquer ce qui se passe après le tri à la maison (tri en centre de tri et recyclage des emballages).



L'animatrice prépare des déchets d'emballages comprenant aussi des "erreurs" de tri qu'elle place dans un bac positionné un bout de tapis. Chaque participant est positionné le long du tapis à côté d'un bac et informé du type d'emballage qu'il doit trier. L'animatrice renverse le contenu du bac et active la manivelle pour amener les déchets d'emballages vers les joueurs. Après la partie l'animatrice vérifie que les consignes ont bien été respectées et explique le devenir de chaque type d'emballage.

Ainsi, plus de mille élèves ont pu être sensibilisés grâce à cette campagne.

« ... ca va très vite sur le tapis et il faut faire très attention de pas se tromper... »

« ... moi, je ne savais pas que les barquettes de beurre ou de margarine n'étaient pas recyclables... »

« ... c'est embêtant les sacs et les films plastiques s'envolent partout d'ailleurs la dame nous a expliqué que c'est pour ça qu'ils ne sont pas recyclables... »

« ... c'est vraiment rapide mais c'est très rigolo de trier sur le tapis... »

Durant l'année 2006, la CCPOM a conclu des partenariats pédagogiques avec le collège Jean Burger de Moyeuve-Grande, le collège Justemont de Vitry-sur-Orne et le lycée professionnel Jouffroy d'Abbans de Moyeuve-Grande. Plusieurs centaines d'élèves ont ainsi pu être sensibilisés au tri sélectif.

Les élèves du collège Justemont de Vitry-sur-Orne lors de leur visite du centre de tri Lorval...



... accompagnés de Roger Watrin, vice-président de la CCPOM chargé de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, et de M. Arsène Weyant, adjoint au maire de Vitry-sur-Orne



## CAISSETTES JAUNES

Lors de votre déménagement, n'oubliez pas de rapporter votre caisse jaune à la mairie ou à la CCPOM ! Merci !

# Pourquoi un Plan de Paysage ?

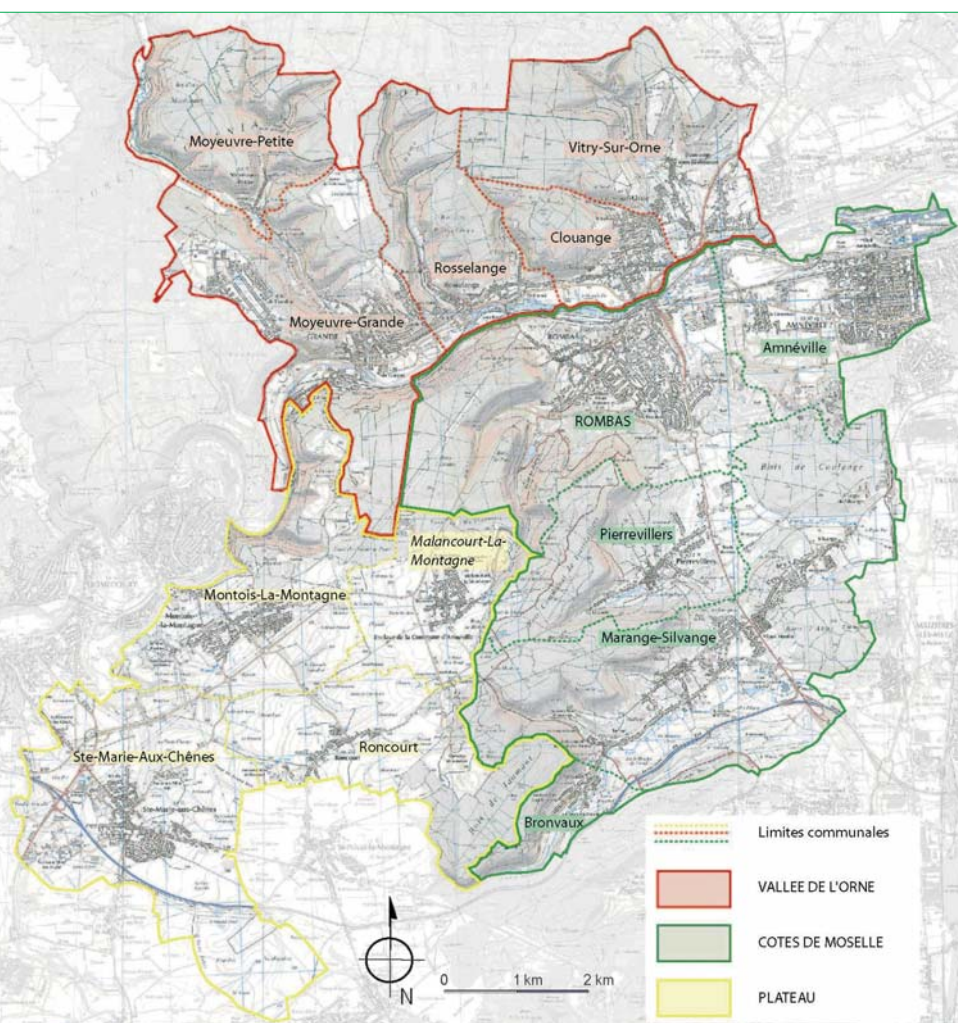
Ce sont les hommes qui au cours du temps ont façonné le paysage, et ce, dès l'instant où ils ont dépassé le stade de chasseurs-cueilleurs et qu'ils ont commencé à défricher et à cultiver, en fait à aménager le territoire selon leurs besoins.

Les paysages sont en constante évolution au fil du temps et de la modernisation. En effet, le paysage du Pays Orne Moselle est complexe et diversifié, marqué par un riche passé industriel dans la vallée de l'Orne, une intense activité agricole sur le plateau et par la présence d'importants boisements sur les côtes de Moselle.

Les mentalités ont aujourd'hui évolué et le souci de l'environnement est de plus en plus présent. Le paysage est devenu un lieu de vie, signe d'une certaine qualité de vie. Il convient donc aujourd'hui d'intégrer le paysage et ses qualités aux différents types de développement que connaît le territoire (économique, urbain...).

**Le Plan de Paysage** est en fait l'outil d'intégration du paysage dans les projets de développement du territoire. Il a pour objectif de comprendre, de gérer l'évolution et de valoriser l'image du paysage en renforçant l'identité du territoire de la communauté de communes.

Les caractéristiques topographiques, d'occupation du sol et d'urbanisation ont permis de déterminer trois entités paysagères sur le territoire intercommunal. Afin de mener une réflexion enrichissante, des groupes de travail ont été constitués autour de trois thématiques (les acteurs qui exploitent le territoire, ceux qui ont une relation sensible avec le territoire et ceux qui s'intéressent à l'histoire et à l'urbanisation) et pour chacune des trois entités.



## ETAPES DU PROJET

Réalisé en 2005

### A- EXPERTISE PAYSAGERE

- ▶ Sensibiliser
- ▶ Décider en connaissance de cause

En cours de réalisation

### B- PLAN DE PAYSAGE

- ▶ Présenter le paysage du territoire
- ▶ Dresser la problématique
- ▶ Dégager un projet de devenir du paysage
- ▶ Animer la démarche

A venir

### C- MISE EN ŒUVRE DES ORIENTATIONS

- ▶ Traduire l'étude dans des interventions opérationnelles, des actions pédagogiques, des documents réglementaires





## Le Plateau

Cette entité paysagère marquée par les grandes parcelles de cultures intensives est bordée par d'importants boisements qui l'isolent des Côtes de Moselle et de la Vallée de l'Orne.

Le parcellaire largement ouvert permet de larges vues lointaines. Seules quelques importantes lignes électriques perturbent ces vues panoramiques en soulignant la profondeur du paysage.

Les quelques rares bosquets et cortèges de végétation discontinus ayant subsistés au regroupement des parcelles accentuent les ondulations du

plateau. Une importante urbanisation pavillonnaire s'est développée autour des centres anciens de Ste-Marie-aux-Chênes, Roncourt, Malancourt-la-Montagne et Montois-la-Montagne.

▼ Plateau : Vue depuis Roncourt sur l'espace agricole ouvert.



## La vallée de l'Orne

Le coteau Nord de la vallée de l'Orne a un relief prononcé, couvert en partie haute par des boisements et des pelouses calcaires entretenues par des moutons.

L'urbanisation de Vitry-sur-Orne, Clouange, Rosselange et Moyeuve-Grande s'étire en continue sur le pied du coteau. Le village de Moyeuve-Petite s'est développé dans un vallon encaissé bordé par la forêt.

A l'arrière de l'urbanisation, les coteaux occupés par des parcelles de vergers et de vignes abandonnées s'enfrichent et la lisière des boisements avance progressivement.

Le fond de vallée, marqué par son passé industriel, est en cours de réaménagement avec de nombreux projets qui permettent la revalorisation des abords de l'Orne, à l'exemple du parcours " fil bleu des berges de l'Orne ".

▼ Vallée de l'Orne : Vue depuis le coteau de Moyeuve-Grande vers Rombas.



## Côte de Moselle

Les côtes de Moselle sont entaillées par de longs et étroits vallons où l'urbanisation s'est implantée en ligne sur le flanc du coteau ensoleillé. Dans le centre ancien des villages de Pierrevillers, Marange-Silvange et Bronvaux, le bâti est marqué par un passé viticole.

En bordure de la vallée de l'Orne, une urbanisation liée à la sidérurgie (cités, lotissements...) s'est développée sur les communes de Rombas et d'Amnéville,

L'urbanisation en pied de coteau va être restructurée par le passage de la VR 52.

Sur le coteau, les anciennes parcelles de vergers et de vignes sont occupées par des taillis. Les chemins d'accès au parcellaire ont en grande partie disparus.

▼ Côtes de Moselle : Vue depuis le bord de l'autoroute A4 sur Marange-Silvange.





# Pâturage des pelouses calcaires de la vallée de l'Orne

**L**a Communauté de Communes du Pays Orne Moselle s'est engagée, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et la commune de Fontoy, dans un vaste programme de gestion et de préservation de ses pelouses calcaires par pâturage ovin. Ce programme est engagé depuis 2006, vous avez d'ailleurs pu apercevoir, dès l'été dernier, des brebis sur les pelouses calcaires des communes de la vallée de l'Orne et vous pourrez les recroiser à nouveau cette année dès la période estivale.

## ► Qu'est ce qu'une pelouse calcaire ?

Les pelouses calcaires sont des formations herbeuses composant un tapis plus ou moins ouvert sur un sol calcaire peu épais et pauvre en éléments minéraux nutritifs. Les pentes calcaires de la vallée de l'Orne

subissent par ailleurs un éclaircissement intense et une période de sécheresse climatique qui permet l'épanouissement d'une faune et flore d'origine méditerranéenne caractéristique de ces milieux.

## ► Pourquoi existe-t-il des pelouses calcaires sur la CCPOM ? Pourquoi les sauvegarder ?

Les pelouses calcaires sont d'origine anthropique et sont apparues en Lorraine avec le début de l'élevage vers la fin du cinquième millénaire avant notre ère. Les plus grands défrichements eurent lieu surtout au Moyen-Age. Les milieux ouverts d'aujourd'hui sont les résultats de différents types d'agriculture en Lorraine. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle les modes de production étaient basés sur un assolement triennal : blé / avoine / jachère. Les jachères permettaient de nourrir les troupeaux.

Ceci était propice à la diversification des pelouses calcaires. Malheureusement la baisse de la rentabilité de l'élevage ovin fit disparaître la plupart des troupeaux. Les pelouses calcaires sont donc laissées à l'abandon depuis le milieu du XX<sup>ème</sup> siècle.

Aujourd'hui, une dynamique de revalorisation de ces sites est lancée pour sauvegarder une bio diversité remarquable sur notre vallée.





## ► Pourquoi un mode de gestion par pâturage ?

Cette option a été choisie pour différentes raisons :

- Le pâturage est tout d'abord un moyen naturel de gestion. Il est par ailleurs considéré comme plus efficace que le fauchage.
- Le pâturage extensif semble le plus favorable au maintien de la biodiversité voir à son amélioration.
- Les ovins sont préconisés plutôt que les bovins pour l'entretien de pelouses diversifiées car leur mâchoire moins large permet une meilleure sélectivité liée à l'appétence de l'animal. Enfin les moutons peuvent se contenter de pâture pauvre comme c'est le cas des pelouses calcaires de la vallée de l'Orne.

## ► Comment cela s'organise-t-il ?

Les communes concernées mettent à disposition du Conservatoire des Sites Lorrains les terrains, ce dernier se charge d'organiser le pâturage des moutons (appartenant à un agriculteur de Neufchef) répondant aux impératifs écologiques et techniques et de ce fait la gestion et le suivi des pelouses calcaires de la CCPOM. Les collectivités et leurs partenaires financiers prennent

en charge les surcoûts liés au pâturage en secteur péri-urbain (débroussaillage préalable, clôtures,...) et accompagnent cette agriculture qui devient ici jardinière de notre territoire.

Reste aux moutons, appartenant à un agriculteur soucieux de diversifier son activité, le travail le plus long : le pâturage....

### *Merci de respecter les quelques règles suivantes pour la protection du site :*

- ne pas circuler avec un véhicule motorisé sur l'ensemble du site, sauf véhicules nécessaires à la surveillance et la maintenance des installations, des antennes de télévision de téléphonie, du réservoir d'eau et à la gestion des milieux naturels ou à toute opération de secours ou de police.
- en VTT ou à cheval restez sur les chemins en faisant attention aux promeneurs qui sont prioritaires.
- à pied restez le plus possible sur les chemins.
- ne pas cueillir de plantes, mais préférer leur observation. En les photographiant vous permettrez ainsi aux prochains visiteurs de les observer.
- ne pas attraper d'animaux, certains papillons sont très rares.
- ne pas faire de feux, les pelouses sont extrêmement inflammable surtout en été et toute l'année par temps sec.

Les brebis sont parquées dans des enclos électrifiés mis en place et surveillés par l'éleveur et un berger employé par le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL).

#### **Merci de :**

- tenir les chiens en laisse courte afin de ne pas effrayer les moutons.
- ne pas s'approcher de l'enclos avec un chien, cela lui évitera de se prendre une décharge électrique s'il arrive en contact avec la clôture.
- éviter tout geste brusque ou de crier à proximité de l'enclos.
- bien évidemment ne jamais pénétrer dans l'enclos.
- ne pas dégrader l'enclos.

Si jamais vous constatez la présence de brebis hors de l'enclos ou une détérioration de l'enclos (filet ou fil cassé, poteau arraché, ...) merci de nous le signaler dans les plus brefs délais en appelant le numéro de téléphone suivant 06 29 02 54 14. (Berger du CSL).

Article élaboré grâce aux documents  
et éléments transmis par le CSL





## habitat

# Opération ravalement de façades

**V**otre maison a plus de 25 ans et vous souhaitez rénover votre façade ?  
La CCPOM peut peut-être vous accorder une aide financière et technique pour le faire.  
N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou directement à la CCPOM pour savoir si votre propriété se trouve dans un des 14 périmètres d'éligibilité à une subvention.

Quelques exemples, avant et après les travaux...



102, route de Thionville  
VITRY-SUR-ORNE



1, rue Adalbéron  
MALANCOURT-LA-MONTAGNE



## La démarche à suivre ...



### Quelques chiffres depuis juin 2005 :

- ▶ 269 demandes enregistrées
- ▶ 133 dossiers examinés par la commission d'attribution des subventions « Ravalement de façades »
- ▶ 85 dossiers pour lesquels la subvention a été versée du fait de l'achèvement des travaux

### OPAH

En complément de l'opération ravalement de façade, la CCPOM réfléchit à une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui permettrait aux propriétaires, bailleurs ou occupants de bénéficier, selon certains critères, de subventions pour entreprendre des travaux à l'intérieur des logements leur appartenant.



Demande de subvention écrite des propriétaires à la CCPOM



Accusé de réception envoyé au propriétaire  
+  
Transmission de sa demande au CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle)



Visite sur place du CALM afin de :

- Faire un diagnostic des façades à ravalier
- Remettre au propriétaire le dossier de demande de subvention



Le propriétaire constitue le dossier de demande de subvention avec les pièces suivantes :

- Devis de l'entreprise retenue
- Certificat de propriété
- Document attestant de l'ancienneté de la maison
- Copie de la déclaration de travaux (à déposer en mairie) ayant reçu un avis favorable
- RIB



Dépôt du dossier de demande à la CCPOM



Instruction du dossier par le CALM et présentation du dossier à la commission d'attribution des subventions constituée d'élus communautaires



Notification de l'avis de la commission au propriétaire



Le propriétaire a 6 mois pour engager les travaux



Une fois les travaux réalisés, le propriétaire transmet la facture acquittée à la CCPOM



La commission d'attribution des subventions vérifie que les travaux ont été réalisés conformément à ce qui a été accordé



Validation par l'instance décisionnelle de la CCPOM



Versement de la subvention au propriétaire

Adresse : 34 Grand'Rue  
57120 Rombas  
Fax : 03 87 67 59 48  
Mail : ccpom@ccpom.fr

## pour vous, avec la CCPOM

# A la découverte du CLLAJ

rencontre avec la directrice du CLLAJ, Isabelle Collignon

### FICHE D'IDENTITE

**CLLAJ** : Comité Local pour le Logement  
Autonome des Jeunes

**Né en** : 1992 (en application de la loi Besson)

**Créé par** : les missions locales des territoires,  
les Directions Départementales de  
l'Équipement (DDE) et les Directions  
Départementales de l'Action  
Sanitaire et Sociale (DDASS)

**Financements** : Département (à 60%)

**Salariés** : 4 personnes à temps plein

### ► Suis-je concerné ?

Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous souhaitez accéder à un logement, le CLLAJ peut sans doute vous aider. Peu importe votre situation familiale (seul, en couple, avec ou sans enfant) ou professionnelle (étudiant, salarié, chômeur...). Même si vous ne présentez pas toutes les garanties demandées par les bailleurs, vous devez seulement avoir les ressources suffisantes pour payer chaque mois votre loyer. L'action du CLLAJ s'adresse également aux jeunes de 26 à 30 ans qui sont sans logement, à la rue.

### ► Quelles sont ses missions ?

Le CLLAJ a deux missions principales :

- informer les jeunes sur les conditions d'accès à un logement autonome ainsi que sur les droits et devoirs du locataire
- offrir aux jeunes des services techniques. Le CLLAJ peut ainsi accorder des prêts d'installation couvrant les frais d'agence, de première installation et de premier loyer.

Le CLLAJ ne distribue donc pas de logements mais apporte une aide pour entreprendre les démarches d'accès au logement. Il travaille ainsi en réseau avec de nombreux partenaires, dont les assistantes sociales et les bailleurs sociaux. Durant l'année 2006, le CLLAJ a traité environ 600 dossiers.

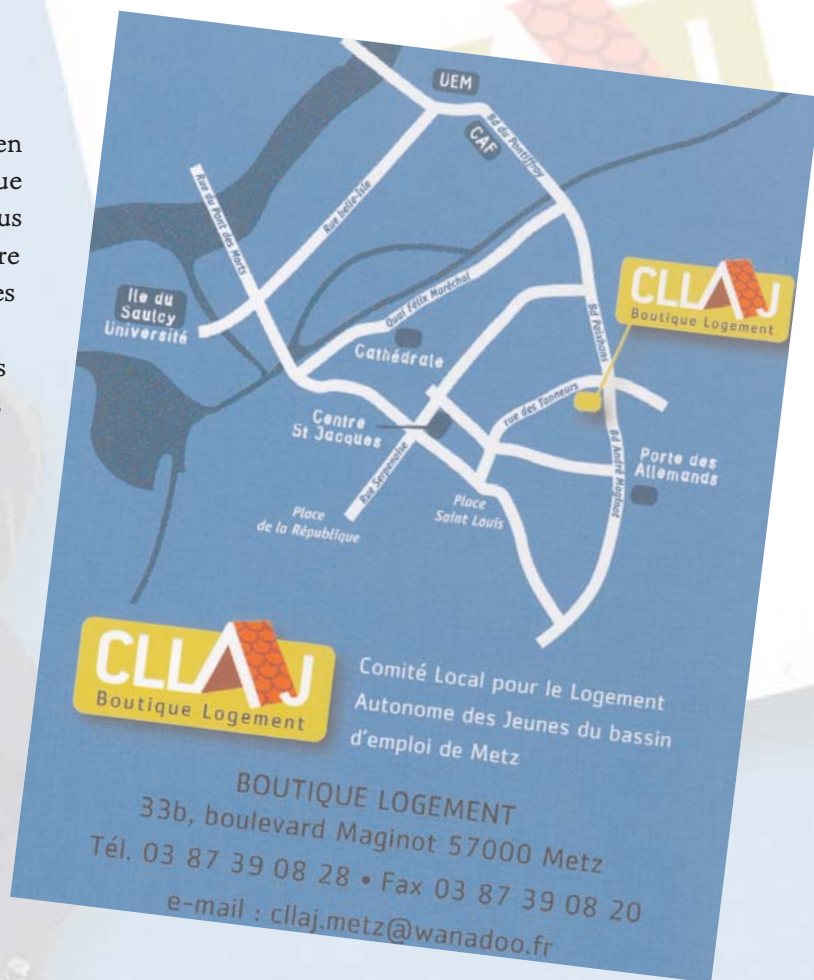




## ► Comment ça se passe ?

Vous devez prendre rendez-vous avec le CLLAJ en téléphonant ou en vous rendant à la Boutique Logement. Lors de votre premier entretien, vous établirez avec le CLLAJ un diagnostic de votre situation actuelle, de vos besoins et de vos ressources afin de cibler votre demande.

Le CLLAJ vous proposera alors de suivre des ateliers vous permettant d'avoir des informations concrètes sur l'accès au logement : où trouve-t-on un logement ? Comment mobilise-t-on les offres ? Comment se passe l'installation en termes d'assurance, d'état des lieux, de relevé des compteurs ? Comment établir son budget ?... Vous serez libre de suivre ou non ces ateliers, tout en étant accompagné dans vos démarches administratives. Une fois le logement obtenu, vous pourrez demander un suivi par les partenaires du CLLAJ pendant les six premiers mois. Le CLLAJ peut également vous aider jusqu'à vos 26 ans.



## ► Le CLLAJ et la CCPOM

Le CLLAJ et la CCPOM ont mené ensemble plusieurs actions ponctuelles sur ce territoire. La plus récente fut en 2005 la création de « groupes logement » associant l'ensemble des acteurs sociaux de Moyeuvre-Grande, Rosselange et Rombas. L'objectif, qui était d'identifier les demandes de logement des jeunes, a pu être atteint. Cette initiative a notamment permis de mesurer l'importance de la demande de relogement en urgence. Par ailleurs, les solutions de logement transitoires ont pu être recensées.

Suite à l'analyse menée par les « groupes logement », la collaboration entre le CLLAJ et l'agence située à Thionville de Moselis, l'Office Public d'Aménagement et de Construction (OPAC) de la Moselle, s'est développée, ce qui a permis une amélioration qualitative et quantitative des relogements. Par ailleurs, le chantier de rénovation de certains logements du parc Moselis a commencé en décembre 2006.

Des résultats qui laissent espérer de nouvelles évolutions en faveur du logement des jeunes sur le territoire de la communauté de communes.

Pour cela, un développement des moyens du CLLAJ s'avère nécessaire, notamment pour y ouvrir une permanence du CLLAJ. Etre proche des jeunes et des acteurs sociaux du territoire est en effet essentiel au CLLAJ pour agir efficacement.





en passant par ...

# PIERREVILL

## Une commune à l'histoire mouvementée

**L**e nom de Pierrevillers vient de Petraevillare signifiant « **villa (ou domaine agricole) construite sur la pierre** ». Les premières traces d'habitat humain au « **château de Drince** » sont antérieures à la colonisation romaine, mais l'origine de la commune de Pierrevillers semble bien être gallo-romaine.

Pierrevillers fut, quelques siècles plus tard, le domaine des Templiers. Ils y possédaient une commanderie et y détenaient les droits de seigneurie. La Cour des Templiers était alors le noyau du village. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les biens de l'Ordre du Temple disparu furent attribués à l'Ordre des Hospitaliers, futur Ordre de Malte, mais la commanderie perdit ensuite de son importance.

La commune fut ravagée au XVII<sup>e</sup> siècle par la Guerre de Cent Ans. Elle fut pillée à diverses reprises, notamment par les Croates lors de la prise de Pierrevillers en 1636, puis incendiée et détruite.

Une fois reconstruite, Pierrevillers vécut ensuite plus paisiblement. La culture de la vigne était au centre de la vie communautaire, modelant l'architecture du village. Les rues étroites, les caves voûtées accessibles de la rue sont ainsi encore visibles aujourd'hui. On trouve également d'anciennes maisons de laboureurs construites au XIX<sup>e</sup> siècle, comportant, en plus du bâtiment d'habitation, un abri pour le bétail et une grange à porte charretière.

Pierrevillers garde donc aujourd'hui les traces de ce passé mouvementé, héritage hors du commun.



# ERS

tée

## Pierrevillers aujourd'hui



La mairie de Pierrevillers ▲

D'azur à la croix de Malte d'argent, cantonnée de quatre croisettes recroisettées au pied fiché d'or.



Le fond bleu et les croisettes représentent les armes du duché de Bar dont relevait Pierrevillers.

La croix de Malte rappelle l'appartenance de la seigneurie de Pierrevillers aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem du Moyen-Âge à la Révolution.

Pierrevillers allie ainsi patrimoine et modernité. La commune a créé un city sport parc de loisirs avec des aires de jeux pour les adolescents et les jeunes enfants, des chemins de promenade une esplanade de repos et de détente pour les séniors au bord du ruisseau de Moulin aménagé. La rue de Verdun, traverse de Pierrevillers, est en fin de requalification, dans le respect des prescriptions de l'Architecte de Bâtiments de France, cet axe de circulation étant situé dans le périmètre de l'église, monument historique. Des arbres, des parterres de fleurs soulignent agréablement la perspective de cette voie dont la dernière tranche de travaux s'achèvera en 2008. Un autre projet conséquent est en cours de réflexion et d'études pour apporter à la commune des équipements publics supplémentaires : parking, boulodrome, skate park...

Pierrevillers continue ainsi à mettre en valeur son cadre de vie en modernisant ses équipements tout en respectant son patrimoine historique et paysager.

### ▼ Le porche de la Cour des Templiers



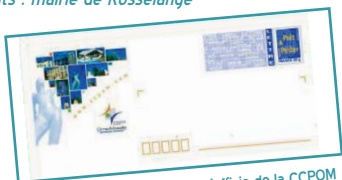
# communication

## La convention avec la Poste

C'est la première fois en Moselle qu'une telle initiative voit le jour à l'échelle communautaire. La Communauté de Communes du Pays Orne Moselle et La Poste ont en effet conclu un partenariat afin d'éditer



▲ Les représentants de la Poste, de la Communauté de Communes et des communes, lors de la signature de la convention le vendredi 5 janvier 2007.  
Crédits : mairie de Rosselange



Une enveloppe pré-timbree à l'effigie de la CCPOM

des enveloppes pré-timbrees à l'effigie des communes du territoire. Parmi les neuf visuels retenus se trouvent les mairies de Bronvaux et de Montois-la-Montagne, l'église de Roncourt, la Chapelle des Vignes de Marange-Silvange, les fontaines de Clouange et de Moyeuve-Petite, un parterre fleuri de Rombas et la Cour des Templiers de Pierrevillers.

Ces enveloppes seront utilisées par les mairies participantes et la Communauté de Communes mais pourront également l'être par les administrés. Elles pourront en effet être achetées dans les bureaux de poste par lots de 10 au prix de 8,00€, à partir du 15 janvier 2007.

Chacun pourra ainsi personnaliser ses courriers et faire connaître sa commune et sa communauté de communes au-delà du territoire.

## SIAU Le Service d'Instruction et d'Autorisation d'Urbanisme

Les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme, par les services de la Direction Départementale de l'Équipement, devenant de plus en plus en longs (de 3 à 4 mois en moyenne), la Communauté de Communes a pris la décision de mettre en place son propre service instructeur.

Une équipe composée de trois personnes (2 instructrices et une secrétaire) a été constituée pour mener à bien cette mission. Le service est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et instruit, depuis cette date, tous les certificats d'urbanisme, les déclarations de travaux, les permis de construire, les permis de démolir,

les autorisations de lotissement... Les communes conservent, quant à elles, tout le volet « pré instruction » des autorisations d'urbanisme et notamment les renseignements préalables au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme ainsi que les Renseignements d'Urbanisme.

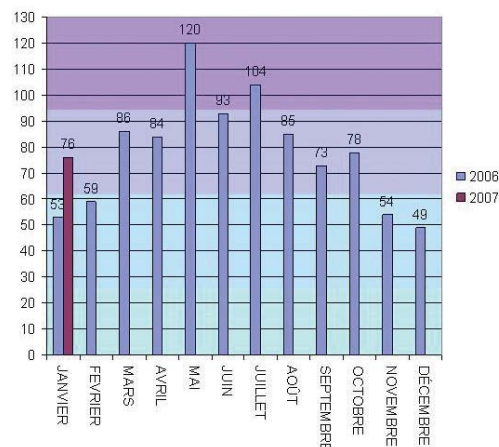
Pour sa première année de fonctionnement le nouveau service mis en place par la communauté de communes a instruit 938 dossiers dans des délais inférieurs à 2 mois. Les administrés peuvent ainsi bénéficier d'un traitement des dossiers nettement amélioré en termes de délais, grâce au travail de la nouvelle équipe.

## Nouveauté Internet : Le haut débit

L'implantation du Réseau Haut Débit financé par le département de la Moselle est maintenant terminé. Moselle Telecom assure le raccordement des structures actives, têtes de réseaux de télédistribution, nœuds de raccordements abonnés (téléphone) ainsi que la commercialisation des débits pour les opérateurs.

En passant une convention avec les Régies Municipales d'Electricité et de Télédistribution, la CCPOM pilote l'étude de mise à niveau des différents réseaux de télédistribution afin que les Régies puissent offrir un service triple play (télévision, internet par le câble et la téléphonie). La mise à niveau pourrait intervenir pour le premier semestre 2007. Avec le dégroupage total qui doit intervenir au printemps 2007, des offres alléchantes vous seront proposées par le cuivre du téléphone. Avant de choisir, pensez aux problèmes de déperdition en ligne (éloignement de votre domicile par rapport au Nœud de Raccordement Abonnés), contrainte du nombre de téléviseurs à votre domicile, de l'enregistrement des programmes .... Par le câble, il n'y a aucune contrainte de ce type, des très hauts débits symétriques possibles et surtout vous avez un interlocuteur clairement identifié, à savoir la Régie Municipale d'Electricité et de Télédistribution.

Relevés mensuels des dossiers traités en 2006 et début 2007.



Communes	Permis de Construire	Déclarations de Travaux	Certificats d'Urbanisme	Autorisations de Lotissement	Permis de Démolir	Total communes
AMNEVILLE	43	87	6	5	1	142
BRONVAUX	8	11	0	0	0	19
CLOUANGE	23	30	2	0	0	55
MARANGE	34	87	7	0	3	131
MONTOIS	23	34	5	1	1	64
MOYEUVE	14	53	6	0	3	76
PIERREVILLERS	18	59	8	2	0	87
ROMBAS	59	71	1	1	3	135
RONCOURT	58	19	4	0	2	83
ROSSELANGE	7	12	1	0	1	21
STE MARIE	39	8	5	2	0	54
VITRY	24	46	0	0	1	71
<b>TOTAL</b>	<b>350</b>	<b>517</b>	<b>45</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	
<b>TOTAL = 938</b>						

# grand angle sur ...

## Espace culturel de Rombas

Infos et réservations 03.87.67.86.30 ou [www.rombas.com/espace-culturel](http://www.rombas.com/espace-culturel)  
Billetterie également sur les réseaux habituels (fnac et ticketnet)

### >>> Samedi 10 mars - Toure Kunda - 20h30 / 22€

Touré Kunda est sans aucun doute le groupe le plus emblématique de cette world music qui vit le jour en France au tournant des années 1970/80. Aux sons des djembés et kora, les voix envoûtantes des frères Ismaïla et Sixu de la « famille éléphant » originaire du Sénégal mélangent les langues (diola, mandingue, français, anglais et wolok) et prônent toujours l'humanisme. Nouvel album « Nité » à paraître en Janvier 2007.

### >>> Samedi 21 avril :

### MR Oz big band - 20h30 / 12€

Direction : Damien Prud'homme

Guest : Murat Ozturk

Autour de Murat Ozturk, pianiste dont on peut allégrement signaler l'origine rombasienne, le Mister Oz Big Band présentera son nouveau répertoire ensoleillé et haut en couleur...

Dans une ambiance explosive et sous la direction du saxophoniste Damien Prud'homme, cette grande formation composée de treize cuivres (sax, trombone, trompette), d'une rythmique renforcée d'un percussionniste propose une musique pleine d'énergie en interprétant les grands standards du latin-jazz et de la salsa (Caravan, Peanuts Vandor...). Ça va chauffer et pulser à l'espace culturel pour cette première soirée flirtant avec les rythmes jazz...

### >>> Samedi 28 avril - 20h30 / L'astronome

une pièce de Didier Van Cauwelaert Par la Compagnie Nogara spectacle théâtre adulte)

### >>> Exposition géante et ateliers de cerf volant du 12 au 27 mai



3 MARS

à 14H/15H30/17H  
et 18H30

4 MARS

à 11H/14H/15H30  
et 17H

A LA MAISON DE L'ENFANCE

### Cie En attendant (Dijon) " L'Ombre d'Emma "

Spectacle d'ombres pour public de 5 à 10 ans/ Durée : 40'

Emma est en colère. Son ombre lui joue des tours et elle a disparu. Ca tombe mal, Emma fait du théâtre d'ombres, du théâtre avec les ombres. Mais sans ombres pas de théâtre !

A sa suite, les enfants se risquent à traverser l'écran... Bienvenue au pays des ombres, en quête de silhouettes farceuses, mobiles, fuyantes, pour jouer avec son double, manipuler des marionnettes et s'inventer des histoires... Une rencontre à ne pas manquer.

Un spectacle où les enfants sont autant spectateurs, qu'acteurs ! C'est pourquoi le nombre de spectateurs par séance est très limité (maximum 22 enfants et 12 adultes) « L'ombre d'Emma » sera donné en séances scolaires durant le festival.



### A NOTER EGALEMENT

Vitry-sur-Orne :

Balade nocturne en forêt  
le 23 février

Pierrevillers :

Salon de la créativité  
les 17 et 18 mars

Amnéville :

Fête de la choucroute et de la bière  
le 31 mars

Vitry-sur-Orne :

course du SMIVO le 1<sup>er</sup> avril

Montois-la-Montagne :

Marche du Souffle le 22 avril

Moyeuve-Petite :

rando VTT des Renards  
le 29 avril

Rosselange :

Carnaval le 30 avril

# Envie... de spectacles

CASINO  
MUNICIPAL D'AMNEVILLE

**ONE NIGHT OF QUEEN**  
> 26/01/2007 - 20H30

**SYMPHONIC SHOW**  
> 28/01/2007 - 15H30

**MICHEL LEEB**  
> 02/02/2007 - 20H30

**FRANK MICHAEL**  
> 11/02/2007 - 17H00

**DIAM'S**  
> 01/03/2007 - 20H30

CASINO  
MUNICIPAL D'AMNEVILLE  
**STAR ACADEMY**  
> 17/03/2007 - 20H00  
> 18/03/2007 - 17H30

**NIGHT OF THE PROMS**  
> 21/03/2007 - 20H00

CASINO  
MUNICIPAL D'AMNEVILLE  
**TOTO**  
> 24/03/2007 - 20h30

**ANDRÉ RIEU**  
> 26/03/2007 - 20h00

**PASCAL OBISPO**  
> 27/03/2007 - 20H30

**LES MONOLOGUES  
DU VAGIN**  
> 31/03/2007 - 20H30

**MICHEL POLNAREFF**  
> 14/04/2007 - 20H30

**PATRICK BRUEL**  
> 18/04/2007 - 20H30

**INXS**  
> 10/06/2007 - 20H30

**LAURENT VOULZY**  
> 15/06/2007 - 20H30

**YANNICK NOAH**  
> 16/06/2007 - 20H00

CASINO  
MUNICIPAL D'AMNEVILLE  
**JULIO IGLESIAS**  
> 22/06/2007 - 20h30

**RENAUD**  
> 26/06/2007 - 20h00

**CALOGERO**  
> 18/12/2007 - 20h00



Les Concerts  
**intimes**

**NICOLETTA** 18/01/2007 - 21H00  
**MICHEL DELPECH** 15/02/2007 - 21H00  
**CLAUDE BARZOTTI** 15/03/2007 - 21h00  
**NICOLAS PEYRAC** 19/04/2007 - 21H00



**NOSTALGIE  
LA LEGENDE**

Salle de la Reine  
CASINO AMNEVILLE LES THERMES

**GALAXIE**  
Méga Hall

Amneville  
LES THERMES

CASINO  
MUNICIPAL D'AMNEVILLE

**GALAXIE-AMNEVILLE**  
Renseignements & Réservations : 0 890 780 780 (0.15€/mn)

[www.le-galaxie.com](http://www.le-galaxie.com)  
[www.amneville.com](http://www.amneville.com)